



# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU CLIC 2022**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2021

## **Les orientations budgétaires pour 2022 :**

**En 2022, le CLIC va poursuivre son accompagnement en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans du canton de Carquefou.**

- Globalement, un budget de fonctionnement et d'investissement stable par rapport au budget 2021.
- Des recettes de fonctionnement qui augmentent légèrement par rapport à l'année 2021, du fait de l'accroissement du nombre de personnes âgées sur l'ensemble du canton de Carquefou :
  - Nantes Métropole a revu son mode de calcul de la subvention des CLIC et prend en compte la situation démographique du territoire par une pondération en fonction de l'âge des habitants et du nombre de bénéficiaires APA
  - A noter également, une augmentation de la participation des communes en lien avec l'accroissement de la population de plus de 60 ans (+ 2,80 % au total).

Incidences pour chacune des communes :

- Carquefou : + 2,68 %
- Mauves-sur-Loire : + 7,91 %
- Sainte-Luce-sur-Loire : + 2,29 %
- Thouaré-sur-Loire : + 2,13 %

- Le nombre d'évaluations PAP CARSAT, Fonction Publique d'Etat et CMCAS en augmentation constante du fait de la suppression des plafonds de revenus pour les ressortissants CARSAT et FPE

## **Les dépenses d'investissement :**

**Le CLIC n'a aucun engagement pluriannuel, aucun emprunt et donc aucune dette**

- Aucune dépense d'investissement n'est à prévoir

## **Les recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement sont constituées :

- de l'amortissement des immobilisations acquises les années précédentes

## Les dépenses de fonctionnement

- ▶ En 2022, le CLIC poursuivra l'accompagnement des seniors sur les quatre communes du canton de Carquefou :
  - accueil, écoute, conseil
  - évaluation et accompagnement
  - coordination des professionnels
  - mise en place d'actions de prévention

Les dépenses de fonctionnement se caractérisent par :

- les charges de personnels
- les dépenses courantes de fonctionnement (carburant, matériel, téléphonie, frais postaux...)
- la rémunération des intervenants lors des actions collectives

## Les recettes de fonctionnement

Elles se caractérisent essentiellement par :

- La participation des financeurs suivants :
  - Nantes Métropole
  - La CARSAT des Pays de la Loire
- La participation des communes calculée en fonction du nombre d'habitants de plus de 60 ans selon le recensement INSEE 2018 (évolution de + 2,80 %)
- Le paiement des évaluations PAP (Plan d'Actions Personnalisé) :
  - par la CARSAT (caisse de retraite du régime général) et la Fonction Publique d'Etat
  - par la CMCAS (caisse des retraités des énergies électriques et gazières)

## Les Ressources Humaines

Depuis mars 2021, l'équipe du CLIC a retrouvé une stabilité en personnel avec :

1 responsable – coordinatrice à temps plein

1 agent d'accueil à temps plein

1 évaluatrice à mi-temps

Compte tenu de l'augmentation de l'activité, l'augmentation du temps de travail de l'évaluatrice sera à envisager pour l'année 2022.

## Effectifs C.L.I.C.

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Nombre d'agents permanents au tableau des effectifs	2	2,5	2
En ETP (hors postes vacants)	2	2,5	2
Non titulaires permanents (en ETP)	0	0,5	0
<b>Total ETP</b>	<b>2</b>	<b>2,5</b>	<b>2</b>